

Adjudications Immobilières

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2025 soit 0,227€ ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

7443468101 - VJ

78

SELARL WIBAULT AVOCAT - Me François-Xavier WIBAULT
Avocat au Barreau d'ARRAS
22, Grand'Place - 62000 ARRAS-40, rue Pasteur - 59110 LA MADELEINE
34, Place Charles de Pollinchove - 59500 DOUAI-4, rue Askievré - 59300 VALENCIENNES
ME ÉLISA GUEILHERS Avocate au Barreau de Versailles, domiciliée en son Cabinet
sis 21 rue des États Généraux - 78000 VERSAILLES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par devant le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES sis 5, place André-Mignot, 78011 VERSAILLES CEDEX.

**LE MERCREDI 25 MARS 2026 À 9 H 30
UNE MAISON À USAGE D'HABITATION**

**78920 ECQUEVILLY
3 RUE JEAN-MERMOZ**

Cadastrée Section AB n° 224 pour une contenance de 04 a 33 ca.

Mise à prix : 120 000 euros

Consultation du cahier des conditions de la vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (RG : 23/00150) ainsi qu'au Cabinet de **Me François-Xavier WIBAULT**, Avocat au Barreau d'ARRAS (**Site internet : avocats-wibault.fr**).

Visite sur place le LUNDI 23 FÉVRIER 2026 DE 10 H 00 À 12 H 00 et le MERCREDI 25 FÉVRIER 2026 DE 14 H 00 À 16 H 00 organisées par la SCP ABRAHMI - BLANCHET - LALLEMAND, Commissaires de Justice à CLAMART (Tel : 01 46 45 10 48).

7442211601 - VJ

78

**Vente aux enchères Publiques
par devant le Tribunal Judiciaire
de VERSAILLES (78)
5 place André Mignot**

**LE MERCREDI 1ER AVRIL 2026 À 9 H 30
EN UN SEUL LOT**

À LIMAY (78520) - 32 ter, rue de l'Église

**UN APPARTEMENT au 1er étage (OCCUPÉ).
De 2 pièces principales (32,60 m²).
Et une CAVE en sous-sol.**

Mise à prix : 28 000 euros

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE de 3 000 euros** outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de VERSAILLES.

Pour tous renseignements, s'adresser : au Cabinet de **Me ELISA GUEILHERS**, 21, rue des États Généraux à VERSAILLES, 78000, Tél. 01 88 60 37 37. Le cahier des conditions de vente est déposé au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES et au Cabinet de l'Avocat, où il peut être consulté - **www.ferrari.fr**

VISITES SUR PLACE LE :
26 MARS 2026 DE 9 H 00 À 11 H 00 ET DE 12 H 00 À 14 H 00

Avis administratifs

7444200201 - AA

Commune de LA CELLE-LES-BORDES

**Déclaration de parcelles
en état d'abandon
manifeste
PROCÈS-VERBAL**

Par procès-verbal provisoire du 13 février 2026, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de la propriété sise 2, rue du Caillon à La Celle-les-Bordes (parcelles F519, F726, F855 et F856), propriété des héritiers de Mme Odette TEIHO, décédée le 7 décembre 2016, représentés par la Directrice des Finances Publiques, service gestion des patrimoines privés - Immobilier.

Le procès-verbal indique la nature des désordres affectant le bien auxquels il convient de remédier pour faire cesser l'état d'abandon. Si les travaux nécessaires ne sont pas réalisés dans un délai de trois mois, M. le Maire dressera le procès-verbal définitif d'abandon et le conseil municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation des parcelles au profit de la commune, ayant vocation à réaliser une opération d'aménagement de logement locatif.

Pour toute information : mairie de La Celle-les-Bordes, 5, rue du Bois-des-Gaules, 78720 La Celle-des-Bordes, tél. 01 34 85 22 28 - Courriel : mairie@lacellelesbordes.fr

Avis administratifs

7440336601 - AA

Commune de BOINVILLE-LE-GAILLARD

**Projet de modification n°1
du Plan local d'urbanisme
2E AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Par arrêté n° 1.2026, en date du 15 janvier 2026, le maire de Boinville-le-Gaillard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme.

À cet effet, Mme Roselyne LECOMTE a été désignée par le Tribunal administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie Boinville-le-Gaillard, aux jours et heures habituels d'ouverture du 17 février 2026 au 20 mars 2026 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra en mairie, les :

- vendredi 27 février 2026 de 14 h 00 à 17 h 00 ;

- vendredi 13 mars 2026 de 14 h 00 à 17 h 00 ;

- vendredi 20 mars 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier, soit sur place à la mairie de Boinville-le-Gaillard aux jours et heures habituels d'ouverture, soit sur le site de la commune :

<https://www.boinville-le-gaillard.fr/modification-n1-du-plan-local-durbanisme/>

Les observations concernant la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Boinville-le-Gaillard seront consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées, par courriel, à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@boinville-le-gaillard.fr, ou par courrier postal à : Mme le Commissaire enquêteur, mairie de Boinville-le-Gaillard, 4, place du Prieuré, 78660 Boinville-le-Gaillard.

Au terme de l'enquête, la modification du PLU sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition de public dès qu'ils seront transmis, en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

**Le Maire
Jean-Louis FLORÈS.**

Régime matrimonial

7443739401 - RM

**CHANGEMENT
DE RÉGIME
MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Me Edouard JOB, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Guillaume GIEULES et Edouard JOB », titulaire d'un Office Notarial à Maule (Yvelines), 7, place du Général-de-Gaulle, CRPCEN 78020, le 10 février 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre :

M. Jean-Pierre André Bénito MACCORIN, retraité, et Mme Claudine Odette GILLON, retraitée, demeurant ensemble à Nézel (78410), 16, route de Montgardé.

Monsieur est né à La Falaise (78410) le 9 octobre 1953.

Madame est née à Laon (02000) le 18 novembre 1956.

Mariés à la mairie de Mantes-la-Jolie (78200) le 31 mai 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

**Pour insertion
Le Notaire.**

Vie de sociétés

7443496001 - VS

PARK

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
80 bis, route de Montesson
78110 LE VESINET

**TRANSFERT
DE SIÈGE SOCIAL**

Suivant acte ssp en date du 7 février 2026, les actionnaires de la SCI PARK ont décidé :

- De transférer le siège social à Émerainville (77184) au 4, avenue Robert-Schuman, à compter de ce jour.

Les modifications seront enregistrées au Registre du commerce de Versailles et Meaux.

Autres légales

7444022301 - DL

**CRÉANCES
SALARIALES**

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SASU STRATÉGIES DURABLES ayant son siège social 51, rue Saint-Charles, 78000 Versailles, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposé au greffe du tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

7444014201 - DL

**CRÉANCES
SALARIALES**

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SAS LE BOUCHON DU MARCHÉ ayant son siège social 18, rue Au Pain 78000 Versailles, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposé au greffe du tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

Autres légales

7444014401 - DL

**CRÉANCES
SALARIALES**

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SASAL ET FILS ayant son siège social 3, rue Félicien Lesage Logement E 78360 Montesson, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposé au greffe du tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

7444024301 - DL

**CRÉANCES
SALARIALES**

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SAS SINGING STUDIO ayant son siège social 199, rue Paul Doumer 78510 Triel-sur-Seine, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposé au greffe du tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

7444024201 - DL

**CRÉANCES
SALARIALES**

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SAS VIVIANA ANDREA ayant son siège social 2, allée Jean de Joinville 78260 Achères, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposé au greffe du tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

7444023001 - DL

**CRÉANCES
SALARIALES**

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SARL HU-YANG ayant son siège social Avenue Joseph-Kessel, Lot 16, Centre Commercial de Montigny-le-Bretonneux, 78180 Montigny-le-Bretonneux, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposé au Greffe du Tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.



La centrale des marchés

Par MEDIALEX

 Trouvez gratuitement le bon marché public près de chez vous !

lacentraledesmarches.com



Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

lacentraledesmarches.com

